

REGLEMENT CONCOURS DE POESIE DE L'ALLIANCE FRANCAISE 2008

Article 1 L'Alliance Française de Lyon organise son septième concours de poésie.

Article 2 Le concours est ouvert **du 15 janvier 2008 au 15 avril 2008.**
Les envois postérieurs au 15 avril ne seront pas pris en compte.

Article 3 Le concours est ouvert à toute personne, sans distinction d'âge, de sexe, ni de nationalité.

Les concurrents seront classés en trois catégories, selon leur âge :

- ◆ Moins de 13 ans,
- ◆ De 13 à 18 ans
- ◆ Plus de 18 ans.

Les premiers prix adultes des trois années précédentes ne peuvent pas figurer au palmarès de cette année.

Article 4 Chaque participant adressera à l'Alliance Française de Lyon, un poème en langue française **en 5 exemplaires, obligatoirement dactylographié** dans le délai précisé à l'article 2. Le cachet de la poste faisant foi.

Les étudiants et les membres des Alliances Françaises adresseront leurs poèmes à l'Alliance Française dont ils dépendent. Elle se chargera de leur acheminement.

Article 5 La forme du poème est libre, dans la mesure où il comporte 25 vers au maximum.

Article 6 Thème du concours de poésie 2008 : **l'éloge de l'autre.**

Article 7 Le jury est anonyme. Il est composé de personnalités choisies pour leur amour de la poésie, d'hommes ou de femmes de lettres, et de membres de l'Alliance Française.

Article 8 Les poèmes ne seront, en aucun cas, restitués à leur auteur. L'Alliance Française de Lyon se réserve le droit de les faire publier.

Article 9 Les poèmes déjà édités ne seront pas acceptés.

Article 10 Composition des envois des concurrents. Afin de préserver l'anonymat des concurrents, les dispositions suivantes doivent être respectées, sous peine d'exclusion du concours :

- Remplir le bulletin de participation ci-joint **en lettres capitales.**
- **Ecrire la devise sur chaque exemplaire du poème en haut à droite.**
- **Glisser 5 copies du poème et le bulletin de participation dans une enveloppe.**
- Adresser votre envoi à l'Alliance Française de Lyon **Concours de poésie**, 11 rue Pierre Bourdan 69003 Lyon France.

Tout bulletin de participation incomplet annulera la participation.

Article 11 Litiges. Les décisions du jury sont sans appel.

Rappel : L'enveloppe adressée à l'Alliance Française doit contenir :

◆ **1 poème dactylographié, en 5 exemplaires, non signés, mais identifiés par une devise.**

◆ **Le bulletin de participation signé et portant la devise.**

◆ **Une enveloppe vide libellée à vos noms et adresse**

Le règlement du concours et le bulletin d'inscription peuvent être téléchargés sur le site <http://www.aflyon.org> .



CONCOURS DE POESIE 2008
BULLETIN DE PARTICIPATION (à compléter en majuscules)

Devise

Prénom

Nom

Age (si moins de 18 ans) Sexe

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Adresse Mail :

Attestation : Je déclare sur l'honneur, que le poème que j'adresse à l'Alliance Française de Lyon dans le cadre du concours de poésie 2008 est une œuvre originale et que j'en suis le véritable auteur.

PS : Tout bulletin de participation incomplet annulera la participation.

Signature :

Si vous êtes membre ou élève d'une Alliance Française, veuillez préciser laquelle :

.....